

La feuille de chou du Rouinet :
Septembre 2022 (le 27), semaine 39.



**petits + gros PANIERS en 2023 : c'est parti...
avec la souplesse d'AMAPJ !**

Lors des **journées des associations**, à Fourques puis à Arles, à la suite de nombreux échanges sur le **stand de l'AMAP**, lesquels faisaient suite à des interrogations récurrentes depuis longtemps sous le hangar et ailleurs, avec Khalid, nous avons décidé de proposer *-comme à la Roquette (cf feuille de chou d'avril)* - de petits paniers pour 2023.

Les contrats sont prêts (rouinet.fr/petitspaniers), pour 10 paniers maximum par jour de distribution dans un premier temps, et le lancement est assuré à partir de la semaine prochaine (déjà des inscriptions).

Pour des raisons pratiques et d'équité, à la différence des amapiens qui composent leurs gros paniers, ceux qui voudront ces petits paniers les trouveront **préparés par Khalid**, ou par les bénévoles inscrits à l'aide aux distributions. Ils seront réservés à l'avance via le nouveau contrat et/ou une confirmation préalable.

LA SOUPLESSE du calendrier : une nouveauté en 2022.

Quant à la fréquence des paniers (petits ou gros), /semaine ou /quinzaine et à l'engagement à venir les retirer à l'AMAP le jour convenu, inhérente au système AMAP (*la charte*), plus de souplesse a été donné.

Dès la fin 2021, à la conclusion des premiers contrats annuels pour 2022, cette souplesse s'est traduite par des formules telles que :

- 1 panier mensuel
- 1 panier 2 semaines sur 3
- 1 panier régulier, avec une ou plusieurs interruptions dans l'année...

En outre, de nombreuses modifications ont été apportées par rapport au prévisionnel initial :

- le mardi au lieu du vendredi, ou inversement
- décalage du panier d'une semaine à une autre...

L'essentiel est que Khalid ou un de ses référents soient informés à l'avance, de préférence avant le début de chaque période mensuelle.

La feuille mensuelle est maintenant bien connue des habitués du hangar : elle rappelle leurs livraisons du jour et toutes celles du mois en cours.

L'application AMAPJ (cf feuilles de chou de janvier 2022 et surtout du 16/11/21) rouinet.fr/amapj permet aux référents de piloter le planning des livraisons et de faire les modifications demandées par les adhérents, avec **accès internet réservé à chaque titulaire d'une adresse email** pour en suivre la bonne exécution.

Rien de tel pour donner de la transparence et de la souplesse au système. En début de mois, la feuille mensuelle prend en compte toutes les modifications apportées et permet même de noter des modifications de dernière minute. Façon de parler ! Il faut **prévenir au moins l'avant-veille**, pour que le jardinier ajuste ses récoltes, mais idéalement au précédent passage sous le hangar, de façon à ce que la correction soit notée sur la feuille mensuelle, et corrigée dans l'application.

Quelques amapiens actuels ont pris conscience, souvent surpris, de cette évolution. Ils hésitent de moins en moins à demander des modifications. D'autres, anciens ou potentiels amapiens, voient encore trop la rigidité de l'engagement contractuel -annuel- comme un frein... La conscience collective du fonctionnement évolue et évoluera !

Nous n'avons pas pensé à tout, mais le champ des possibles reste large. Aussi, ne faut-il pas hésiter à demander. Un de nos objectifs est de favoriser le développement de cette consommation **LOCALE** et **RESPONSABLE**, bientôt officiellement reconnue et certifiée **BIO** dans le jardin cf rouinet.fr/BIO.

Locale, bio, responsable, mais aussi **SOLIDAIRE**. Nous y réfléchissons via une initiative des AMAPs de Provence, fédération citée plus haut et à laquelle nous adhérons. cf rouinet.fr/solidaire. Charte : cf rouinet.fr/charte.

Pour finir cette feuille de chou je vous propose de vous poser quelques questions concernant les **AVANTAGES** / **INCONVÉNIENTS** d'un contrat AMAP

- pas le souci de commander chaque semaine / se souvenir des jours de distrib.
- plus de souci de règlement à chaque panier / paiement d'avance
- on est organisé / on perd une part de liberté
- un accord qui crée du lien / encore des papiers et de l'administratif
- on fait partie d'un collectif solidaire / il faut payer l'adhésion à l'association

Retrouvez cette feuille de chou et les précédentes sur <https://rouinet.fr/infos>.